32 E/13 N.E.

32 E/14 N.O.

32 E/13 S.E.

Compt. for.: 6503

À jour : avril 1994

Compt. for. 6502 - 6516

À jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50.000 du Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Eglise. Ecole. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CPT
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe avec réserves de semenciers	CRS
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe par bandes	CPB
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	CDL
Coupe de jardinage	CJ
Coupe partielle (jardinage ou à pied)	b-C
Plantation à racines nues	Jr
Plantation en récipients	Jp
Plantation de boutures	Jb
Ensemencement	Es
Ensemencement naturel	EN
Récolte dans les lisières boisées (abords des routes)	Rl

N.B. Ces interventions n'impliquent aas perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— à pin blanc	R (Pb)
— à pin gris	R (Pg)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à peuplier	R (Peu)
— à mélèze	R (Mel)
Pessière	E
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)
— à mélèze	E (Mel)
— à peuplier	E (Peu)
— à pruche	E (Pru)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— à pin rouge	E (Pr)
— à pin gris	E (Pg)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
— (plantation d'épinette blanche)	E(P S)
— (plantation d'épinette noire)	E(P E)
— (plantation d'épinette rouge)	E(P R)
— (plantation d'épinette rouge)	E(P R)
Sapinière	S
— de sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— à épinette noire	S (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— à pin rouge	S (Pr)
— à pin gris	S (Pg)
— à peuplier	S (Peu)
— (plantation de sapin bourrier)	S(B S)
Pruchaie	P
— à pin blanc	P(Pb)
— — avec pin rouge	P(Pr)
— — et/ou rouge (et/ou occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P(Pr)
— — avec thuya (cèdre)	P(C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P(E)
— — avec pin gris	P(Pg)
— — avec pruche	P(Pru)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	P(S)
— — (plantation)	P(P S)
Pinède à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (Mel)
— — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — avec pruche	Pr (Pru)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr(P S)
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — avec mélèze	Pg (Mel)
— — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — (plantation)	Pg(P S)
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à pin gris	C (Pg)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— à pin rouge	C (Pr)
— à pin gris	C (Pg)
— à peuplier	C (Peu)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	C(P C)
Prucheraie	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (Mel)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — à pin rouge	Pu (Pr)
— — à pin gris	Pu (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu(P S)
Mélèzin	Mel
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mel (Mel)
— — à thuya (cèdre)	Mel (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Mel (Pb)
— — à pin rouge	Mel (Pr)
— — à pin gris	Mel (Pg)
— — à peuplier	Mel (Peu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mel (S)
— — (plantation de mélèze japonais)	Mel (J)
— — (plantation de mélèze hybride)	Mel (H)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg S)
— — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb S)
— — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr S)
— — avec résineux	F1 (R)	F1 (R S)
— — avec sapin	F1 (S)	F1 (S S)
— — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E S)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (S)
— — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb S (E)
— — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb S (Pg)
— — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb S (Pb)
— — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb S (Pr)
— — avec résineux	Bb (R)	Bb S (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	Bj S	Bj S (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb S)
— — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr S)
Peuplements avec sapin — avec pin gris	Ps (Pg)	Ps (Pg S)
— — avec pin blanc	Ps (Pb)	Ps (Pb S)
— — avec pin rouge	Ps (Pr)	Ps (Pr S)
— — avec épinette noire ou rouge	Ps E	Ps (E S)
— — avec résineux	Ps (R)	Ps (R S)
Cédrière rouge résineuse	Cr R	Cr R (R)
Cédrière résineuse	Cr R	Cr R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M R (F)	M R (R)
— — sur station humide	M R (F)	M R (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — sur station humide	F1
Peuplier	Pe
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— à bouleau jaune	Bj
Peuplier faux-tremble	Pt
Cédrière rouge	Cr
Cédrière	C
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	C (B)
— à bouleau jaune	C (Bj)
— à pruche	C (Pru)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— à feuillus d'essences intolérantes	C (F1)
— à feuillus d'essences tolérantes	C (F1)
Plantation d'érable à sucre	Pl (Es)
— de bouleau blanc	Pl(Bb)
— de peuplier	Pl(Peu)
— de peuplier hybride	Pl(Ph)
— de tilleul d'amérique	Pl Ta

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	Al

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voies ferrées	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cs
Chablis partiel	cp
Epidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche visibles: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	o
Chablis	c
Chablis total	ct
Epidémie sévère	e
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-90 "
90 "	91-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉQUIENNE

Jri (jeune irrégulière): Peuplé à dominance de feuill. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cms.

Vieilleuse irrégulière: Peuplé à dominance de feuill. tolérants, majorité des tiges ontplus de 60 cms. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (2m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (17m)	5 (22m)	6 (27m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	°°
Abrupte	91 et plus	°°°

Superficie minimale de pente: 1,5 ha

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS. SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C13 ou S1R1C13 — densité — classe de hauteur — classe de perte — classe d'âge — perturbation — origine — type de couvert — classe de hauteur — classe de densité — classe de densité — sous group. d'essences — type de couvert — groupement d'essences

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative
Unité de gestion: S S5-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 4

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement: 000 07 04
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 402 03
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité: 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle: 4008 *
Région écologique: 12 a
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne: 1986 / Année de publication: 1987 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 13° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-4 S.E.	32-L-3 S.O.	32-L-2 S.O.
32-E-13 N.E. / S.E.	32-E-14 N.O. / S.O.	32-E-15 N.O. / S.O.
32-E-12 N.E.	32-E-11 N.O.	32-E-10 N.O.

32 E/14 S.O.-N.O.
32 E/13 S.E. 2